

Grenoble, le 13 juin 2017

## Rentrée 2017 : la Ville de Grenoble recrute des animateurs périscolaires



Les animateurs périscolaires interviennent au sein d'écoles élémentaires ou maternelles pour assurer l'animation de groupes d'enfants sur les temps périscolaires.

En lien avec l'animateur référent, les agents de l'école, les autres animateurs, et parfois des intervenants extérieurs, ils encadrent un groupe d'enfants et proposent différentes activités : ludiques, artistiques, éducatives...

Les temps d'intervention possibles (entre 14h et 16h de travail hebdomadaire par semaine) :

- Garderie du matin tous les jours (de 7h50 à 8h30)
- Pause méridienne tous les jours (de 11h30\* à 13h45)
- Garderie du mercredi (de 11h30\* à 12h30)
- Animations périscolaires, dont aide aux leçons, les lundis, mardis, jeudis et vendredis (de 16 h à 17h30 ou 18 h)

*\*les horaires peuvent changer selon les écoles*

Envoi des candidatures à [metiers.personnels@grenoble.fr](mailto:metiers.personnels@grenoble.fr)

Plus d'infos : [grenoble.fr](http://grenoble.fr) > vie quotidienne > emploi

Comptant sur vous pour relayer l'information

Cordialement

Service presse – 04 76 76 39 21